

L'ENVOI DE PHOTOS SEXY

-18

Prends 2 minutes pour lire ceci si tu penses envoyer des photos sexy/nu de toi

LA PRISE DE PHOTOS NUES DE TOI PEUT ÊTRE TRÈS DANGEREUSE



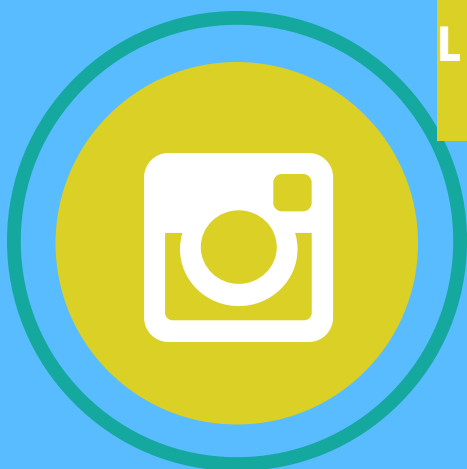
Lorsque tu prends ou que quelqu'un d'autre prend une photo de toi nu, selon la loi, comme tu as moins de 18 ans, cette photo est considérée comme de la pornographie juvénile. La personne ayant pris cette photo (toi-même) peut être accusée de création de contenu pédophile.

QUAND TU ENVOIS UNE PHOTO DE TOI, ELLE NE T'APPARTIENT PLUS

La photo que tu as envoyée, même en message privé, devient d'intérêt public. Elle ne t'appartient plus et n'importe qui peut l'enregistrer et la partager à tout moment. La personne peut même te manipuler grâce à la menace de partager un jour cette photo.



LE PARTAGE D'UNE PHOTO NUE D'UNE PERSONNE MINEURE EST ILLÉGAL



Lorsque tu envoies ou que quelqu'un partage une photo de toi nu, elle peut être accusée de distribution de pornographie juvénile. Tu peux perdre le contrôle de cette photo et elle peut rejoindre un groupe de photo dédié à la pédophilie sur le web.

IL EST ILLÉGAL DE POSSÉDER UNE PHOTO NUE D'UN MINEUR

Si tu as une photo de toi ou de quelqu'un d'autre nue, tu peux être accusé de possession de pornographie juvénile. Si tu reçois une photo sans le vouloir, avertis un adulte de confiance et supprime-la par la suite.



RÉFLÉCHIS QUAND TU PUBLIES



Même si tu as confiance en la personne à qui tu envoies la photo, elle pourrait te trahir suite à une dispute. Ne laisse personne avoir ce pouvoir sur toi et n'envoie aucune photo compromettante que tu pourrais regretter. Une photo sur le web, ça reste à vie.